

Paris, le 7 avril 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

1 % Relance : l'UESL signe le premier accord régional

L'UESL (Union d'économie sociale pour le logement) a signé avec l'Etat, les bailleurs sociaux et la Caisse des Dépôts ce matin à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le premier accord régional de mise en œuvre du volet logement du plan de cohésion sociale.

La participation de l'UESL à cet accord découle de la convention qu'elle a signée avec l'Etat le 27 octobre 2004, par laquelle les organismes du 1% Logement se sont engagés dans un effort exceptionnel pour contribuer à la réussite du plan de relance de la construction de logements locatifs sociaux. A ce titre, ils vont consacrer chaque année et pendant cinq ans 210 millions d'euros pour subventionner des constructions nouvelles dans chaque région en fonction des besoins des salariés des entreprises.

Gérard Lefèvre, Représentant régional de l'UESL en Auvergne, déclare « l'Auvergne dispose d'une première enveloppe de deux millions d'euros, qui pourra être abondée notamment en fonction des programmes de construction qui seront proposés par les bailleurs sociaux avec qui nous avons entamé les discussions. »

Contact Presse :

Anne du BOUCHER ☎ 01 44 85 81 00

site internet : www.uesl.fr